

La sécurité, la santé physique et morale des salariés, ainsi que la protection de l'environnement doivent être au centre des préoccupations professionnelles.

Pour afficher et valoriser cette démarche, nous avons choisi d'engager la société dans un processus de certification basé sur le référentiel commun **MASE / UIC**. Ce système de management de la sécurité, de la santé et de l'environnement repose sur une recherche permanente au sein de la société, de l'implication de l'ensemble des salariés et de l'amélioration.

L'obtention de cette certification est un projet ambitieux mais réalisable afin de mettre durablement en avant la sécurité lors des interventions, mais aussi de permettre aux salariés d'être acteur de leur protection et de celle de l'ensemble des personnes pouvant être exposées lors des séquences de travail tout en respectant l'environnement.

Afin d'atteindre cet objectif, la société doit structurer et renforcer l'ensemble des dispositifs en matière de santé, de sécurité et d'environnement dont elle dispose, notamment au travers de ses plans d'actions et d'améliorations mais aussi par le biais des remontées terrain afin de rester le plus possible dans la réalité opérationnelle de notre activité.

De fait, nous nous devons de respecter un ensemble de principes essentiels que nous nous sommes fixés pour promouvoir et pérenniser la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement, à tous les moments de notre activité.

Nos engagements sont les suivants :

- ✓ **Identifier** des risques potentiellement induits par nos activités et **prévenir** de l'ensemble des risques identifiés afin que l'ensemble des salariés soient au fait des risques auxquels ils sont exposés ;
- ✓ **Promouvoir** le droit d'alerte en cas de rencontre avec un risque non identifié ou mal maîtrisé ;
- ✓ **Recourir** à des salariés formés et habilités pour l'ensemble des chantiers que nous réalisons ;
- ✓ **Maintenir** les compétences et les aptitudes par le biais de la formation (plan de formation) ;
- ✓ **Favoriser** le travail avec des sous-traitants qualifiés et agréés en favorisant les entreprises engagées et/ou certifiées suivant un système de management de la santé, de la sécurité et de l'environnement ;
- ✓ **S'informer** sur la réglementation applicable à notre activité par la mise en œuvre d'une veille réglementaire, suivi par la sensibilisation de notre personnel sur ces sujets ;
- ✓ **S'engager** dans des démarches de réduction de l'impact environnemental de l'activité ;
- ✓ **Valoriser** les déchets et **réduire** l'utilisation des ressources naturelles ;
- ✓ **Lutter** contre les addictions pendant le temps de travail ;
- ✓ **Mettre en œuvre** le référentiel MASE/UIC 2014 et être certifié courant 2017.

Cette démarche basée sur l'amélioration continue nécessite une responsabilisation individuelle mais aussi collective de l'ensemble des parties prenantes de la société pour créer un système pérenne. Tous les membres de la société, quel que soit leur niveau hiérarchique, ont le devoir de respecter les obligations liées à la protection et à la préservation de la santé de toute personne exposée à l'activité, mais aussi de préserver l'environnement et assurer la sécurité dans n'importe quelle situation.

Je souhaite ainsi orienter ma société vers des objectifs de réduction du nombre d'accident et de leur gravité, de réduction de l'utilisation de ressources naturelles et de réduction de la pollution pouvant résulter de notre activité. A cette fin, je mettrai tout en œuvre afin de détecter et prévenir les situations à risques pour mes salariés par des audits chantiers et par la mise en application du retour d'expérience.

Par conséquent, je demande à chaque collaborateur, ainsi qu'à nos sous-traitants, de s'investir activement dans la voie de l'amélioration continue afin d'agir également sur les problématiques de sécurité, santé et environnement.

Pour installer durablement cette politique, je m'engage à mettre en œuvre tous les moyens humains, matériels, financiers et techniques nécessaires à ma disposition, mais également je m'engage à soutenir l'implication du management et de la participation active des salariés sous ma responsabilité.

Le Faget, le 20 janvier 2016

Philippe BEUSTE
co-gérant



Kathleen STEUPERAERT
co-gérant

